

Finance pour non financier

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel / Distanciel :
800 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne ayant besoin ou envie d'avoir une vue d'ensemble des documents comptables et financiers produits par une entreprise (administratifs, commerciaux...)

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Savoir où et comment trouver une information financière fiable
- Comprendre les grandes masses du bilan et du compte de résultat. Utiliser l'annexe
- S'initier à quelques ratios d'analyse financière

DEMARCHE PEDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET EVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION

- L'information financière, un élément de communication vis-à-vis des actionnaires, des financeurs, des salariés et des tiers (clients/fournisseurs)

QUELS SONT LES DOCUMENTS PRÉALABLES À L'INTERPRÉTATION DES COMPTES ANNUELS ? OÙ PEUT-ON SE LES PROCURER ?

- Les documents légaux : K-Bis statuts, comptes annuels, privilèges et nantissements
- Les éléments externes : analyse de l'environnement, benchmark sectoriel, approche du risque, note Banque de France

QU'EST-CE QUE LA LIASSE FISCALE ? EN QUOI EST-ELLE DIFFÉRENTE DES COMPTES ANNUELS ?

- Que trouve-t-on dans le bilan et le compte de résultat ?
- Quelle est la différence entre bilan « comptable » et bilan « financier » ?
- Quels sont les éléments clefs de l'annexe ?

Finance pour non financier

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel / Distanciel :
800 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

COMMENT PEUT-ON INTERPRÉTER LE COMPTE DE RÉSULTAT ET LE BILAN ?

- L'analyse financière du compte de résultat : la mise en évidence du business model
- Les grands agrégats d'analyse : Marge brute, EBITDA, EBIT...
- Les équilibres financiers traditionnels : Fonds de Roulement et Besoin en Fonds de Roulement

Cas pratique « 16 opérations comptables pour réaliser le bilan et le compte de résultat d'une petite Entreprise »

